

Nantes, le 15 janvier 2010

Monsieur Grosse,
Président Directeur Général
Compagnie Régional
Aéroport Nantes Atlantique
44345 Bouguenais CEDEX

Monsieur le Président,

A la suite de nos échanges du 15 janvier et des éléments portés à notre connaissance lors du Comité de Groupe du 14 janvier, nos organisations syndicales respectives souhaitent vous faire part de leurs très vives inquiétudes.

L'arrivée programmée de Transavia sur le réseau intérieur français en lieu et place de notre compagnie ne saurait être acceptable.

En réponse à nos interrogations, vous n'avez apporté aucune garantie satisfaisante quant à l'avenir de Régional à moyen terme, ni sur les charges, ni sur le développement.

Nous avons la conviction que l'absence de tout projet de développement est synonyme de disparition à terme de notre compagnie, aucun élément présenté lors de la réunion du 15 janvier ne nous permet pas d'envisager une autre issue.

Nous vous réaffirmons notre volonté farouche de défendre les emplois de l'ensemble des salariés de Régional. Pour cela nous exigeons l'ouverture immédiate de négociations sur le thème suivant :

« Projet de développement de Régional à moyen terme et garantie d'emploi au sein du Groupe AIR FRANCE »

Ces discussions devront être menées au minimum de manière tri latérale : la présence de Dirigeants du Groupe Air France étant primordiale. Dans l'immédiat, nous refusons catégoriquement de poursuivre toute discussion sur le projet dit « de spécialisation » des compagnies Régional et Britair.

Faute d'engagement formel de la Direction Générale de Régional d'ici au 22 janvier, nous saurons mobiliser pour faire connaître les risques sérieux qui pèsent sur nos emplois.

Dans l'attente de vous rencontrer, soyez assuré, Monsieur le Président, de notre volonté d'entamer un dialogue constructif pour garantir l'avenir de Régional, mais aussi de notre forte détermination à défendre nos emplois.

Les bureaux SNPAC, UNAC, FUC, SNPL, SNPNC, CFDT PNC, CFDT SOL, UFPL/CFTC, CFTC PNC, CFTC SOL

Copie à M. Malakan et M. Gourgeon.

Reçu en main propre
le 19/01/10  C. Cardon